

MARCHE PUBLIC pour LA PREPARATION ET LA LIVRAISON  
DE REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE EN LIAISON FROIDE

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de remise des candidatures et des offres :  
le 31 juillet 2019, à 12 heures en Mairie



1 marché aux livres par mois

Nuit des Livres le 1<sup>er</sup> samedi de juillet dès 16 h



dernier week-end d'août

PATATE FEEST grande fête  
de la pomme de terre

Défilé des confréries, piscine de purée, marché variétal, animations...

... des animations gratuites toute l'année



visites guidées autour du château et du  
patrimoine d'Esquelbecq

## **Article 1 : conditions de la consultation**

1.1 pouvoir adjudicateur :Monsieur le Maire représentant la commune d'Esquelbecq1 rue Gabriel Deblock – 59470 ESQUELBECQ

1.2 type de procédure : Marché de fourniture de repas à procédure adaptée conformément à l'ordonnance du 23 juillet 2015 et au décret du 25 mars 2016 n°2106-360 relatif aux marchés publics

1.3 Le présent marché concerne la préparation et livraison de repas au restaurant scolaire (environ 18 000 en 2017-2018) pour :

- Les enfants de maternelle et primaire fréquentant le restaurant durant l'année scolaire,
- Les enfants et les adolescents fréquentant l'Accueil Collectif de Mineurs pendant les vacances scolaires,
- Les adultes : personnel encadrant fréquentant le restaurant

### 1.4 Durée du marché

La durée du marché est fixée dans l'acte d'engagement, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 et pourra être reconduite 2 fois par tacite reconduction

## **Article 2 : présentation des offres et renseignements**

Le dossier de consultation est remis gratuitement sur simple demande. Il est téléchargeable sur le site <http://www.esquelbecq.com>

### 2-1 Contenu

- Le présent règlement de consultation (RC)
- L'acte d'engagement
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

### 2-2 Présentation des offres

L'offre devra contenir :

- DC1
- Une note sur la localisation de l'entreprise et l'organisation interne
- Les attestations d'assurances précisant les plafonds de garantie dont le candidat bénéficie
- Les justificatifs permettant d'évaluer les capacités professionnelles du candidat
- Une note sur les éventuelles possibilités d'animation des repas
- Tout élément permettant une analyse
- Un relevé d'identité bancaire ou postal

### 2-3 Variantes

Aucune variante n'est autorisée

### 2-4 Complément à apporter au C.C.T.P.

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Clauses Techniques particulières

#### 2-5 Délais de validité de l' offre

Le délai de validité de l' offre est limité à 90 jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 2-6 Langue

L'ensemble des documents remis devra être rédigé en français.

### **Article 3 : Critères de jugement des offres**

Les critères de jugement des offres, à l'issue de l'ouverture des plis, s'établissent comme suit :

#### **1 - Dossier technique du prestataire : 40 %**

Moyens humains et techniques mis en œuvre pour l'exécution du marché (20 %)

Animation, formation des agents, suivi du marché (20 %)

#### **2 - Qualité des prestations :**

Qualité des menus proposés sur une période de 7 semaines (20 %)

#### **3 – Prix des repas :**

Tarifification des repas :40 %

### **Article 4 : Jugement des offres**

Sur la base des critères ci-dessus énoncés, le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse. Les offres seront classées par ordre décroissant. Des précisions pourront être demandées au candidat soit lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée, soit lorsque l'offre paraît anormalement basse.

L'acheteur public se réserve la possibilité de se faire communiquer tout détail complémentaire qu'elle estimera nécessaire lors de l'examen des offres pour leur bonne compréhension et analyse.

### **Article 5 : Négociation**

La commune d'Esquelbecq a prévu de négocier avec les candidats. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre. Néanmoins elle peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

### **Article 6 : Condition d'envoi et de réception des offres**

La transmission de l'offre se fera par voix électronique ou adressée à la mairie sous pli recommandé ou déposé d'Esquelbecq dans une seule enveloppe contre récépissé .

L'enveloppe sera cachetée et portée la mention « marché relatif à la restauration au sein de la cantine scolaire à l'adresse suivante : Mairie d'ESQUELBECQ, 1 rue Gabriel Deblock – 59470 ESQUELBECQ.

#### 5.1 – Transmission par voie dématérialisée

Pour déposer une offre par voie électronique, le candidat doit s'assurer de répondre aux pré-requis techniques de la plate-forme <https://marches.cdg596280.fr/> :

- être titulaire d'un certificat électronique émis par une autorité de certification afin de pouvoir signer sa réponse
- être inscrit sur la plate-forme de dématérialisation accessible à l'adresse <https://marchespublics596280.fr>

Pour toute question relative aux réponses par voie dématérialisée sur <https://marchespublics596280.fr> vous pouvez consulter le site.

L'offre devra parvenir en Mairie avant le 31 juillet à 12 heures

#### **Article 8 : Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement, les candidats pourront s'adresser à la Mairie d'Esquelbecq  
Tél 03 28 65 85 65